

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 38 (1909)

Heft: 1

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique scolaire

Fribourg. — Dans sa séance du 23 décembre 1908, le Conseil d'Etat a nommé M. Vincent Collaud, instituteur à Montbovon, maître à l'Ecole régionale de Gruyères.

† *M. Théodore Comba.* — M. Théodore Comba vient de descendre dans la tombe. Dans le cortège funèbre, on remarquait, outre les parents, de nombreux habitants de Montbovon, des prêtres et des magistrats, tous accourus pour donner au défunt un dernier témoignage d'affection, d'estime et de regret.

Né en 1843, M. Comba a fait ses études à l'Ecole normale de Hauterive. Après avoir obtenu le brevet primaire, il fut nommé instituteur à Montbovon, où il a enseigné jusqu'en 1896. Toujours dévoué aux intérêts de sa commune natale, il a su gagner les sympathies et la confiance de ses compatriotes. Comme instituteur, M. Comba a su s'assimiler les méthodes nouvelles avec une grande facilité; il a été en état de suivre et parfois même de devancer les progrès réalisés dans le domaine de l'instruction primaire. Avec lui, disparaît un bon citoyen et ce qui est mieux encore, un bon chrétien. *R. I. P.*

Lucerne. — La fraction libérale du Grand Conseil a proposé comme membre du conseil d'éducation M. H. Thuring, de Malters, qui fut élu sans opposition.

Dans un discours prononcé à Lucerne M. E. Frey, ancien conseiller fédéral, a proposé de prolonger la fréquentation de l'école jusqu'au recrutement. Il estime que cette mesure est nécessaire si l'on veut donner au futur citoyen une formation morale et patriotique suffisante. Cette proposition fait penser à l'adage : « le mieux est quelquefois l'ennemi du bien ».

Neuchâtel. — Le 12 décembre 1908, le corps enseignant du district du Val-de-Travers s'est réuni à Boudry. M. Lavanchy, professeur de dessin à Neuchâtel, a fait un exposé théorique et pratique de ses idées concernant l'enseignement du dessin et de la méthode nouvelle introduite dans les écoles du canton.

Les membres présents, au nombre de quatre-vingts instituteurs et institutrices, ont écouté avec une attention croissante les démonstrations de l'habile professeur. A l'unanimité, ils ont formulé un vœu, adressé à l'autorité compétente, pour la prier d'organiser un cours normal de dessin à l'usage des nombreux membres du corps enseignant qui désirent acquérir, en matière d'enseignement du dessin, les connaissances qui leur font encore défaut.

